



## **École secondaire Saint-Luc**

6300, chemin de la Côte-St-Luc

Montréal (Québec) H3X 2H4

(514) 596-5920

Vendredi 29 juin 2018

Compte rendu de la réunion du conseil d'établissement tenue le **8 mai 2018** au local 162 de l'école Saint-Luc.

Étaient présents :

Parents : Fatiha Yacoubi, Marie-Hélène Luly, Louise Lehoux et Régine Duboulay

Étudiantes : Ariane Fuller et Chaïmaa Tahiri

Communauté : Liz Singh

Membres du personnel de l'école : Emmanuella Bathélemy, Martine Paquin, Amel Benoughidane, Mary Zarif, Fatima El Mehdi, René St-Pierre, Richard Savignac et Patrice Forest

Accueil

1. Adoption de l'ordre du jour, l'ordre du jour est adopté sans modifications
2. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 6 février dernier  
Le compte rendu est adopté avec la modification suivante, Mme Régine Duboulay était présente et le mot présent, dans le titre doit se terminer par un «s».
3. Point du public  
Il n'y a pas de public présent
4. Mot de la présidente  
La présidente n'a rien de spécifique à annoncer.
5. Dossiers
  - 5.1 Budget de l'école et explications  
Le directeur dépose le document sur le budget de l'école. Il y a peu à dire et il n'y a pas de question.
  - 5.2 Activités éducatives et calendrier des évaluations  
Un document est déposé. Les enseignants sur place le bonifient. On apprend donc que le musée des religions est à Nicolet et pas à Bécancour comme indiqué. On précise que la sortie au Beach Club du 15 juin est pour les finissants seulement. S'ajoute aussi une sortie de l'annexe Terrebonne au camp Bout en train prévu le 30 mai, ainsi qu'une sortie au musée Pointe à caillère le 24 mai, une sortie du 1<sup>er</sup> en arts plastiques et une sortie au musée de l'Holocauste en 2<sup>e</sup> secondaire. On souligne également que lors du déplacement au Jazz Fest, le 7 avril, les jeunes musiciens de l'école ont terminé en deuxième position.  
Aussi, en lien avec le document déposé, on annonce l'horaire de la session des examens du mois de juin.



5.3 Nouveau plan de réussite PEVR

Le directeur expose que la CSDM, afin de respecter une nouvelle loi, se dote d'un Plan d'engagement vers la réussite. Ce plan doit refléter les aspirations de la grande communauté éducative de Montréal. Afin de correspondre le plus possible aux aspirations de cette communauté, la CSDM organise une consultation de tous les acteurs afin de connaître leur opinion face à cette proposition. Le lien sera envoyé après la rencontre.

5.4 Frais aux parents

Le document des frais aux parents n'est pas prêt, car on consulte encore les enseignants, mais le directeur souhaite présenter aux membres une problématique et une solution à celle-ci. Ainsi, nos programmes particuliers ne sont pas bien financés de par la façon dont on demande aux parents de contribuer. Ainsi, pour le programme international, les frais demandé sont de 75 \$ à verser sur une base volontaire. Au programme de musique-études, on demande aux parents de verser volontairement un montant de 200 \$ à la fondation. Le problème est le mot volontaire. Avec cette façon de fonctionner, nos programmes sont sous-financés et ne peuvent se développer adéquatement. Certains parents qui ont payé les frais se sont fait dire par d'autres qu'ils s'étaient fait avoir. Les dépenses sont pourtant réelles. Simplement en entretien et renouvellement de la flotte d'instrument, les dépenses avoisinent les 60 000 \$ pour cette année. Au PEI, le 75 \$ sur une base volontaire, couvre à peine les dépenses en lien avec les accréditations, soit plus de 20 000 \$. Ces frais ne comprennent pas les autres dépenses de visites d'accréditation, de libérations de personnels, de formations et de cours hors horaire. Comme les programmes sont en déficit, le budget régulier de l'école doit combler le manque à gagner. Le directeur propose donc que les frais deviennent obligatoires et qu'ils soient versés au développement des programmes afin que les bénéficiaires soient ceux qui paient. Le CE souhaite que les sommes amassées couvrent tous les frais et la cotisation au PEI passe ainsi à 100 \$ par étudiant par année. Des parents mentionnent aussi que le système actuel avec paiement sur une base volontaire a amené des élèves à sentir qu'il y avait de la pression pour payer ces frais.

5.5 la Fondation

On s'intéresse à la Fondation de l'école. Avant, les activités de la Fondation couvraient toute l'école. Comme les demandes provenaient surtout du secteur musique, la vocation a changé de vocation pour se consacrer à la musique. Nous en rediscuterons à la prochaine rencontre.

5.6 proposition de codification au PEI

Le PEI n'est pas bien compris par tous les parents. ON suggère donc un tutoriel pour que les parents comprennent bien le PEI et ses équivalences. Il faudra faire la promotion de ce document auprès des parents.



- 5.7 Mur des mercis  
Un parent du CÉ, Mme Lehoux, dépose un document qui explique l'idée du mur des mercis. Elle aimerait qu'on puisse reconnaître le travail des employés de l'école de manière officielle et que le CÉ se positionne sur cette idée.  
Le CÉ est pour l'idée générale, mais il faut trouver comment elle se réalisera. On invite donc les membres à envoyer directement par courriel leurs idées à Mme Lehoux et idéalement, un comité serait formé dès cette année.
6. Mot de la présidente  
Mme Duboulay nous instruit sur les projets de la CSDM au niveau des bâtiments et de leur utilisation. Elle a assisté à une rencontre du comité de quartier sur la question et comme ce sujet est très vaste et constitue un sujet en soi, elle propose une rencontre exclusivement sur ce sujet, le 15 mai prochain à 17 h 45, car nous devons avoir une position claire à transmettre à la CSDM lors d'une rencontre du comité de quartier prévue le 22 mai, ici à l'école.
7. Point des enseignants  
Les enseignants exposent leurs préoccupations face aux annexes en lien avec les conditions de déménagements et d'attribution des postes. On remercie les parents pour leur ouverture aux sorties. On ajoute aussi les concerts de musique des 22, 23 et 24 mai qui n'avaient pas été annoncés officiellement.
8. Point des autres membres de l'école et de la communauté  
Nous soulignons ce soir la présence de Mme Liz, travailleuse de rue pour l'organisme À deux mains. Elle est occupée avec les défis de santé des jeunes. L'approche adoptée est celle de la réduction des méfaits c'est-à-dire qu'elle accompagne les jeunes dans leur démarche de changement, sans les juger. Elle rappelle les services offerts, soit une clinique médicale pour les 12 à 25 ans qui fonctionne sans carte soleil, une clinique juridique, une travailleuse sociale disponible, un centre récréatif (jeunesse 2000, sur Décarie), l'offre de basket, d'activités musicales, le programme pour les jeunes parents (garderie et ateliers), il y a aussi un volet sur l'éducation sexuelle et aussi pour des bénévoles. L'aspect travail de rue s'effectue auprès des jeunes de 12 à 25 ans de NDG. Ces jeunes sont à risque pour la recherche d'emploi, le désespoir, la marginalisation. Il y a aussi des problèmes avec l'immigration, dans cette situation, le jeune est mis en contact avec un avocat. Donc en résumé, l'intervenante aide à évaluer les besoins et cherche à y répondre en orientant et accompagnant le jeune pour trouver les meilleurs services dans le quartier.
9. Mot du conseil étudiant  
Mme Shaima fait un suivi de différents dossiers abordés durant l'année et des autres préoccupations du conseil étudiant. Ainsi, des affiches ont été faites pour les vestiaires et le service des locations de salle a été prévenu. Pour les graffitis dans les toilettes, les concierges ont tenté de les enlever. La cabane à sucre a été agréable et l'activité s'est bien déroulée. Le projet, Le pont, dans lequel on pose des questions aux aînés se poursuit. Au niveau des codes de sécurité de l'école, les jeunes souhaitent être au courant. Pour le code de vie, le conseil étudiant a suggéré



**École secondaire Saint-Luc**

6300, chemin de la Côte-St-Luc

Montréal (Québec) H3X 2H4

(514) 596-5920

plusieurs modifications. On souligne enfin que l'élève Carlissa a obtenu la médaille du gouverneur lors d'un gala.

10. Point de notre représentant au Comité de parents CSDM  
Nous n'avons pas de nouvelle du Comité de parents.
11. Varia
12. Levée de l'assemblée vers 21 h 45

Patrice Forest  
Directeur



**Commission  
scolaire  
de Montréal**